

Bonjour,

La fin de 2013 approche, et l'UNSA Clemessy se fait un devoir de vous rappeler vos droits en matière d'organisation de travail et de salaire....

Car le CHANGEMENT... c'est maintenant qu'il faut s'en occuper !

- Organisation du travail

Vous êtes cadre en « décompte horaire » ou au « forfait-jour » : Les articles 9.5 et 9.6 de l'Accord RTT CLEMESSY - Etablissement de Mulhouse vous permettent de **changer de mode de décompte du temps de travail** pour l'année à venir. Il est en effet stipulé que vous pouvez choisir « librement » votre mode de décompte et qu'il pourra être « modifié » en « début de période annuelle ». Pensez-y, c'est le moment !

- Salaire

A réception de votre bulletin de salaire du mois de décembre, pensez à vérifier le montant de votre salaire brut cumulé. Otez-en le montant de toutes les primes à caractère exceptionnel que vous avez touchées durant 2013 (par exemple la prime d'intéressement ou la prime de participation si vous ne les avez pas placées, les remboursements de frais, les éventuelles heures supplémentaires, etc - cf CC de la métallurgie du Haut-Rhin - avenant « Mensuels » art. 11 et CC des cadres de la métallurgie - art. 23).

Et le montant ainsi déterminé ne doit pas être inférieur au barème des appointements minimaux de la métallurgie (Accord national du 5 mars 2013) que vous trouverez au verso. Si toutefois c'est le cas, le complément doit vous être versé au plus tard avec la paie de janvier 2014 (accord « salaires » Méta. Ht Rhin du 1/07/2013 - RAMG art. 5)

Nous restons bien sûr à votre disposition....

Joël Huiban - Francine Neff

Votre référent « Cadre »

06 09 86 10 81 / 03 89 32 31 19

*- utile l'Unsa !*

- Cadres en décompte horaire (soit 37h/12JRTT, soit strictement 35 heures ou temps partiel\*

60 et 68	18 310 €
76	20 464 €
80	21 541 €
84	22 618 €
86	23 156 €
92	24 772 €
<b>100</b>	<b>26 926 €</b>
108	29 080 €
114	30 696 €
120	32 311 €
125	33 658 €
130	35 004 €
135	36 350 €

\*dans ce cas montant annuel à réduire proportionnellement, évidemment !

- Cadres au forfait jours

60 et 68	
76	
80	28 003 €
84	29 403 €
86	30 103 €
92	32 204 €
<b>100</b>	<b>35 004 €</b>
108	37 804 €
114	39 904 €
120	42 005 €
125	43 755 €
130	45 505 €
135	47 255 €
180	55 737 €
240	74 316 €